

Avis de constitution

SOCIETE « ERIOLGAM SERVICE COMPAGNIE » en abrégé « ESC »

Siège BONOUA QUARTIER RESIDENTIEL ROUTE
KODJOBOWE LOT 102, Lot 102, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERIOLGAM SERVICE COMPAGNIE

» en abrégé « ESC »

Objet : La consultance,
Les prestations commerciales,
Diverses prestations,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BONOUA QUARTIER RESIDENTIEL ROUTE
KODJOBOWE LOT 102, Lot 102, Ilot 00

Dirigeant(s) M LONGUE DAFANDIBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BAS-01-2025-B12-00350 du 30/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 30/06/2025

